

LES LANGUES AUX SEYCHELLES

Les langues aux Seychelles

Marielle RISPAIL

IUFM de Nice

Avec la complicité de Claude COLIN

attaché linguistique aux Seychelles

1 - Situation sociolinguistique

1.1 - la cohabitation de trois langues

On sait que les Seychelles affichent trois langues nationales : le créole, l'anglais, le français. Ce statut d'égalité recouvre des pratiques en fait très inégales.

Le créole est la langue maternelle et / ou du quotidien¹ de quasi toute la population, nous y reviendrons. Dans l'espace public, Radio-Seychelles émet trois bulletins d'information en créole par jour, et trois programmes réguliers par semaine².

L'anglais est la langue courante de communication écrite, affichée dans les rues et sur les murs, et la langue spontanée avec les étrangers et les administrations³. Il est principalement employé à l'Assemblée, dans certaines transactions commerciales et dans la correspondance officielle ou commerciale. C'est, de plus, la langue judiciaire. Radio-Seychelles émet le plus souvent en anglais et il existe deux journaux quotidiens en anglais. Sa connaissance est indispensable pour exercer des professions libérales et participer au monde des affaires.

Le français se fraie difficilement un chemin dans ce bilinguisme bien partagé : si tout le monde ou presque, au moins en ville dans l'île principale (Mahé)⁴, vous répond en français si vous adressez la parole dans cette langue, l'usage en reste limité, peu aisé, réticent parfois. Il est toutefois fortement soutenu par un usage religieux quasi exclusif (clergé, relations avec l'Eglise, cours de religion à l'école). Certaines personnes âgées l'utilisent encore dans la correspondance privée et lors d'occasions officielles et solennelles (fêtes de familles, anniversaires, etc.) ; l'assemblée législative l'admet officiellement aux côtés de l'anglais et il est parlé souvent couramment par la bourgeoisie seychelloise. Ces usages, même quantitativement minoritaires, en font une langue qui reste de prestige : pour combien de temps encore ?

Sur le plan des médias, l'Alliance française et RFI diffusent certes des émissions en français. Mais sur les ondes locales, seulement trente minutes par jour sont en français, pour donner des informations. En revanche, il existe deux périodiques d'expression française, ce qui confirme le niveau socioculturel des francophones.

1.2 - Le système linguistique scolaire

Que se passe-t-il à l'école ?

A la crèche et dans les deux premières années du primaire, les enfants sont accueillis puis alphabétisés en créole. Cet enseignement se poursuivra jusqu'en fin de primaire. Une sensibilisation orale au français est pratiquée dans le même temps (jeux, comptines, écoute d'histoires, apprentissage de chansons), qui soulève l'enthousiasme des élèves et des parents. A partir de la classe de P3 (3ème année de primaire), on introduit le français et l'anglais, qui deviendront peu à peu langue unique d'enseignement pour toutes les disciplines - sauf la religion. L'élève aura

ensuite à choisir entre ces deux langues, suivant le diplôme (*haut level*) qu'il choisira de préparer.

On tire de ce qui précède trois remarques :

- le français est introduit dans les toutes petites classes à côté du créole, comme langue facile, de loisir, de plaisir, voisine de la langue maternelle ;
- à aucun moment de la scolarité les trois langues ne sont à égalité (enseignées + d'enseignement) ;
- ce déséquilibre bascule très vite au profit de l'anglais à partir du moment où cette langue devient langue d'enseignement pour toutes les disciplines, reléguant le créole aux oubliettes (pas d'enseignement en école secondaire) et le français au rang de langue étrangère.

On devine quel sera le choix de la majorité des élèves à l'entrée en *haut level*.

1.3 - Représentations des langues

Cette répartition scolaire n'étonnera pas si on se réfère aux représentations linguistiques de la population, dont elle se montre en fait un fidèle reflet.

Il serait en effet prétentieux de prétendre que j'ai pu avoir accès aux représentations des Seychellois sur ces trois langues. Toutefois les nombreux entretiens que j'ai pu avoir (directifs, semi-directifs et informels) avec des personnes très diverses semblent confirmer ce que savent les quelques chercheurs qui se sont penchés sur la situation seychelloise.

LES LANGUES AUX SEYCHELLES

147

Même partagé par tous, le créole seychellois est néanmoins tenu pour une langue de communication principalement orale et familière, vouée aux usages du quotidien - comme toutes les langues minorées, régionales ou d'immigration, dans le monde. L'orthographe, fixée par l'Institut d'Etudes Créoles qui tente aussi de maîtriser l'étymologie des néologismes, en rend la lecture oralisée facile, en particulier pour des francophones. Elle occupe toutefois une très petite place dans l'espace médiatique écrit et tous les actes officiels se font en anglais : le créole est ainsi discrédité, comme langue incapable d'assumer les fonctions "sérieuses" et "modernes" de la communication et du réel. Une grande majorité des enseignants affirment de plus, même parmi les francophones et francophiles, que son enseignement trouble l'apprentissage des langues futures (anglais et français) et le rendent responsable entre autre du faible niveau des enfants en orthographe.

De fait et curieusement, à la diglossie galopante anglais / créole, s'oppose un désir fort de certains locuteurs francophones, qui élimineraient volontiers le créole du paysage linguistique seychellois.

L'anglais est plébiscité tous azimuts, comme langue "facile et indispensable" dans le monde actuel. Il sert au tourisme et au commerce, les deux mamelles des Seychelles. Soutenu de plus par une anglicisation totale de la vie quotidienne et de la société (horaires de travail et de vie, cursus scolaire, structures de vie, habitudes vestimentaires et alimentaires, etc.), il est même revendiqué par certains Seychellois comme "langue première des Seychelles".

Le français se trouve quant à lui dans une situation précaire. Enseigné au rabais (langue enseignée et non d'enseignement), langue de la classe mais non scolaire (on parle créole ou anglais dans la cours de récréation et en salle des professeurs), abandonné si l'élève le décide en

fin d'études secondaires, peu utilisé dans les actes sociaux, son apprentissage apparaît comme une impasse sans avenir. On s'étonne presque que certains s'y risquent et même y persistent ! Si les enfants y mettent beaucoup d'entrain jusqu'à la fin du primaire, une forte désaffection, bien compréhensible, portée par l'aspect "inutile" de l'apprentissage, se fait jour dès le secondaire et s'accroît au fil des années. Car la langue est de plus en plus coupée de la vie - sauf dans les familles francophones et le dimanche matin lors de la messe⁵.

Certains affirment de plus que "les Français ne sont pas aimés" (voir tous les Seychellois qui soutenaient toute autre équipe que l'équipe de France de football, lors du Championnat du monde ou du Championnat d'Europe), affirmation paradoxalement opposée au fait que la population couramment francophone est souvent très francophile et quasi militante pour le français : personnes âgées ayant fait leurs études dans des pensionnats religieux francophones, enseignants de français, professionnels côtoyant le milieu francophone. Mais il ne s'agit pas des mêmes tranches de la population !

On sent ainsi un clivage dans la population, que nous ne pouvons pas chiffrer, qui se répercute sur l'évolution et les néologismes du créole, partagé entre les influences anglophones et francophones. Que ce soit pour des raisons historiques ou autre qui seraient à élucider, le français n'est en tout cas pas la "langue du coeur" à fort coefficient affectif qu'on trouve par exemple en Asie du sud-est, dans certains endroits du Maghreb (zones berbérophones en particulier) ou dans certains pays d'Afrique. Dangereusement affirmé par certains de ses défenseurs mêmes comme la forme supérieure du créole qui devrait supplanter ce dernier (on pense à certaines positions sur l'allemand face à l'alsacien), le français ne peut en tout cas pas partager à parts égales l'espace linguistique avec l'anglais, et apparaît à peine comme une langue étrangère seconde.

2 - Gros plan sur l'école

On vient de brosser les grandes lignes du paysage dans lequel s'inscrit le motif de l'école. Arrêtons-nous quelque temps sur la structure scolaire pour en déduire les richesses et les faiblesses du système actuel, sur les plans linguistique et didactique.

2.1 - l'enseignement des langues

On l'a dit : on assiste en parallèle à une double chute du créole, au fil des années, tant en terme qualitatif (intérêt des élèves) que quantitatif (heures d'enseignement), entre la crèche et la fin du secondaire. Cela accrédite l'opinion des parents selon laquelle le créole n'aurait pas sa place à l'école. Les documentalistes consultés dans plusieurs écoles secondaires confirment que les rayons des bibliothèques où se trouvent les quelques ouvrages de littérature de jeunesse en créole ne sont jamais consultés spontanément par les élèves. De leur côté, les enseignants, s'ils maîtrisent parfaitement l'usage oral de leur langue maternelle, n'ont aucune habitude concernant sa pratique écrite ou lexicale. Il s'ensuit que les écrits intersticiels de la classe (journaux, dictionnaires, notes échangées entre enseignants ou élèves, notes aux parents) ne sont pas en créole mais en anglais. Cette tendance est renforcée en école secondaire, et encore davantage lors du *haut level*, du fait du nombre grandissant de professeurs étrangers enseignant aux Seychelles (Français, Anglais, Malgaches, Indiens, Sri Lankais, Australiens, etc.) entre lesquels la langue de communication courante et instituée est l'anglais.

Citons, pour l'anecdote, cette collègue française qui postulait sur un poste pour enseigner le français dans un Institut supérieur : son entretien d'embauche s'est fait ex abrupto en anglais. Il faut ajouter enfin qu'elle doit, pour être en accord avec les usages, enseigner actuellement le fran-

çais ... en anglais (consignes de travail, annotations sur les copies, interactions pédagogiques et non didactiques concernant la vie de la classe, etc.) !

On a compris que les élèves et les acteurs du système scolaire vivent une pratique diglossique : le créole pour les échanges de l'intime et du quotidien, l'anglais pour le scolaire et le socio-scolaire. On n'en veut pour preuve que les traces écrites sur les murs des établissements scolaires : noms des écoles, règlements intérieurs, bulletins des élèves, convocations aux parents, noms des salles et bureaux, titres des rayonnages dans les bibliothèques, notes sur les murs dans les salles des professeurs, etc.

L'utilisation écrite du créole dans les espaces publics se fait toujours de façon signifiante et appuyée et reste exceptionnelle. Certaines campagnes par exemple, dont on veut particulièrement qu'elles touchent les jeunes et qu'elles aient des répercussions sur leur vie quotidienne, se font en créole. J'ai ainsi assisté, dans un collège secondaire, à une superbe exposition en créole qui avait pour objet les comportements sociaux entre les jeunes : jalousie, aide, violence, dialogue entre petits et plus âgés⁶, etc.

La volonté de trilinguisme affichée dans les textes de loi n'a donc aucune répercussion à l'école où on pourrait attendre des affichages symboliquement, sinon totalement, trilingues. Il en va de même dans l'Institut de formation, le NIE, même si les usages sont plus nuancés et les compétences des personnels plus ouvertes.

L'environnement scolaire et social est donc nettement défavorable au français et à son enseignement même si, passant outre certains mauvais souvenirs laissés dans la mémoire collective par la colonisation française,

le marché économique place la France comme premier partenaire des Seychelles. Il est donc utile, voire indispensable, pour le pays de conserver un vivier de francophones actifs et compétents, qui pourront être des interlocuteurs valables et valorisants dans les échanges touristiques et commerciaux. D'où ce maintien, à la force du poignet, d'une francophonie plus déclarée et virtuelle que vécue et concrète.

2.2 - le créole seychellois

Avant d'aller plus loin, il convient d'apporter quelques données linguistiques de base concernant le créole seychellois.

Issu, comme le réunionnais, le mauricien et le rodriguais, du créole bourbonnais, parlé à Bourbon au début du XVIII^e siècle (Chaudenson), le seychellois trouve son origine dans son histoire. Chaudenson prouve que 90% de son lexique provient, comme celui de tous les créoles indo-océaniens, du français populaire ou dialectal du XVII^e siècle. On le classe dans la catégorie des "créoles de troisième génération", car, apparu un demi-siècle au moins après le mauricien, il fait des emprunts aux deux générations précédentes : celles du bourbonnais puis du mauricien.

Il s'est formé dans le commerce langagier entre esclaves et colons et se présente sous différents niveaux⁷ :

- le "créole fin", très francisé, parlé par la bourgeoisie et certains Blancs pauvres ;
- le "gros créole", parlé par les ruraux ou certaines couches de la population jugées comme inférieures ;
- le "créole artificiel", parlé et écrit dans les médias. Caractérisé par de nombreux emprunts à l'anglais, il s'adapte à l'actualité et au monde moderne, mais ne correspond pas à une situation de communication réelle.

Pour ce qui concerne le système phonologique, on notera surtout la simplification de certains groupes consonantiques (“trouble” est devenu “troub”) et la disparition presque totale du phonème r en-dehors des finales et initiales (“deux ou trois” se dit “detwa”).

Après une orthographe empirique “à la française” couramment utilisée par les Seychellois, l’Institut d’Etudes Créoles a instauré une orthographe unifiée, qui se rapproche d’une orthographe phonétique et prend en compte les spécificités morphologiques et phonétiques du créole. Par exemple :

- la graphie “e” est lue comme e ou ;
- la graphie “k” transcrit le phonème k , etc. “Créole” s’écrit ainsi “kreol”, et “qui” s’écrit “ki” ; le yod est transcrit par un “y”, la double voyelle suivie du a qu’on trouve dans “endroit” est transcrite par “wa” et le son par “en”. Voici à titre d’exemple un texte de publicité pour un spectacle relevé dans un quotidien⁸ :
- “Aste ou tiket lotri festival greol, 5 rroupi selman, kot sekretaryat festival kreol, bibliotek nasyonol, kot ladministrasyon distrik, e lezot landrwa lo Mae, Pralen e Ladig. Bonn sans.”

On voit qu’un des traits typiques de la morphologie du créole est l’agglutination fréquente du substantif et d’un article défini ou de son dernier phonème pour créer un nom, ce qui marque, à l’origine, un découpage spécifique de la chaîne parlée :

“lera” se traduit par “rat”, et “zanfan” par “les enfants”. Cela donnera des expressions du type “son laboutik” pour dire “sa boutique”, ou “bann lera” pour “les rats” ou “en lakaz” pour “une maison”.

En revanche les termes récents du XXème siècle n’ont pas été asservis à cette étymologie, et “télévision” se dit “televisyon”.

Le pluriel, les démonstratifs, les groupes verbaux, la syntaxe, sont régies par des règles propres, qui peuvent souvent apparaître comme plus complexes que celles du français.

Quant au lexique, il a évidemment subi des distorsions depuis son origine française ; il s'est "créolisé", s'adaptant à la réalité seychelloise. Les problèmes actuels sont posés par les néologismes, spontanément anglicisés par la population, là où l'Institut créole préférerait garder une unité étymologique latine.

2.3 - Problématique et enjeux actuels

Tous ces traits définitoires montrent qu'on a du mal à décrire le créole seychellois autrement qu'à travers des comparaisons avec le français. Toutefois son unité, son autonomie et son prestige relatif sont bien réels, sans doute grâce à l'unité et l'autonomie politique réelles de la communauté de ses locuteurs.

Créé en 1986 par les autorités, l'Institut d'études créoles a pour but de promouvoir le créole aux Seychelles : manifestations culturelles, recherches linguistiques, productions d'ouvrages scolaires et de lecture, traductions, sont ses principales activités. Il a beaucoup joué pour la diffusion, la promotion et la standardisation de la langue et s'est adjoint un Centre de Documentation très bien fourni et relativement bien fréquenté dès 1987.

Au vu de ce qui précède, on se rend bien compte que les Seychelles sont, d'un certain point de vue, en avance sur d'autres pays ou régions créolophones dans leur promotion du créole, son affirmation face aux autres langues parlées sur le même territoire et la volonté manifeste de

favoriser à long terme un trilinguisme national : depuis 1982, alphabétisation en créole, éditions d'ouvrages et de manuels, etc.

On comprend aussi que la proximité des langues créole et française puisse favoriser des contresens linguistiques : vision du créole comme "sous-langue" ou "langue du handicap" par exemple. Il est donc nécessaire que la volonté politique s'accompagne de mesures et recherches en didactique et pédagogie pour que l'apprentissage des trois langues promues profite de ce trilinguisme au lieu d'en subir des inconvénients. Cela suppose que des pratiques nouvelles soient instaurées, grâce à des recherches spécifiques menées à partir de la situation sociolinguistique spécifique des Seychelles.

3 - Quelle place pour l'enseignement du français dans ce contexte ?

Intéressons-nous donc à présent à ce qui se passe pour l'enseignement du français.

3.1 - Des efforts et du travail

Des efforts sont faits depuis plusieurs années pour que le pays mérite l'adjectif de "trilingue".

Des efforts individuels ou à petite échelle d'abord. Par exemple, l'une des écoles primaires visitées a instauré, sous l'impulsion de sa directrice, une partition en deux de la semaine scolaire : la moitié du temps (2 jours et demi), on parle français, la moitié du temps on parle anglais, dans la cour de récréation, en salle des professeurs et dans les bureaux. "C'est curieux, dit la directrice avec humour, les jours du français, il y a beaucoup moins de collègues qui prennent la parole lors de la réunion plénière".

Des efforts collectifs ensuite : toutes les visites dans les établissements primaires ou secondaires témoignent d'un dévouement inégalé pour leur discipline de la part des enseignants. Des réunions régulières, organisées par les coordonnateurs d'écoles, des recherches mises en commun, des échanges de pratiques et de documents, des devoirs organisés de façon collective, montrent une vie pédagogique et didactique de qualité, où les enseignants de français donnent beaucoup de leur énergie et de leur temps libre. Leur discours est inquiet, exigeant, leur désir de formation continue ou leur regret devant la pénurie de matériel scolaire à leur disposition évidents. Ils se soucient aussi beaucoup des élèves qui ne suivent pas et déplorent un système par niveaux où les "bons" se retrouvent ensemble - ainsi que les "mauvais" - mais où, par désir d'équité et de justice, tous ont les mêmes manuels, les mêmes devoirs aux mêmes dates et les mêmes exercices. "Quand je travaille avec le niveau 1, explique une enseignante de collège, mes élèves suivent sans problème sur le livre ; quand je suis en niveau 6, aucun ne comprend le moindre texte du même livre. Comment leur faire faire des progrès dans ces conditions ?".

Les enseignants de français demandent aussi explicitement des formations spécialisées concernant la didactique des langues et les élèves en difficulté.

Rien d'officiel n'étant actuellement en place sur ces plans-là, une très active et bénévole Association des enseignants de français des Seychelles a pris le relais des préoccupations des maîtres. Elle réunit ses adhérents au moins une fois par mois pour qu'ils s'informent, échangent, s'auto-forment et invite régulièrement des intervenants extérieurs, regroupant chaque fois plusieurs dizaines de participants. Elle attend, pour devenir plus efficace, un local et une reconnaissance officielle : cela lui permettrait d'accroître ses moyens d'action, entre autres en termes d'échanges d'outils didactiques et de liaison avec les enseignants éloignés de la capitale.

3.2 - Les obstacles auxquels se heurte l'enseignement du français

De nombreuses visites dans les écoles de l'île principale, Mahé, nous ont convaincue de conditions de travail qui pourraient être améliorées.

Le plus gros problème est d'ordre matériel : les ouvrages scolaires sont rares, vieux, parfois inexistantes suivant les sections ou les écoles. Certaines classes n'ont pas du tout de livres, d'autres ont des livres inadaptés, d'autres travaillent sur photocopies.

N'ayant aucun support linguistique social sur lequel s'appuyer, élèves et enseignants devraient pouvoir disposer de bibliothèques bien fournies ; or celles-ci sont le plus souvent exsangues, voire vides ou uniquement anglophones. Les enseignants n'ont en particulier aucun document à exploiter pour monter leurs séquences et en sont réduits à utiliser des documents souvent très périmés, datant de leurs propres études en France.

Il est particulièrement regrettable que les élèves n'aient pas à leur disposition des journaux et ouvrages adaptés à leur âge, qui pourraient leur donner envie de lire en français et du français.

Que dire, on s'en doute, du matériel pédagogique autre : cassettes audio ou vidéo, magnétophones, magnétoscope, disques, journaux, etc., complètement inexistant dans la plupart des écoles.

Cette pénurie décourage de nombreux enseignants.

3.3 - Un contexte à faire évoluer d'urgence

Aucune réforme scolaire ne pourra cependant être crédible ou efficace si elle n'est pas accompagnée d'une réforme du paysage linguistique dans la vie de tous les jours.

Il semble en effet nécessaire par exemple de rendre lisible l'égalité des trois langues sur les affiches, sur les murs, les enseignes de commerçants et dans les écrits officiels. Le trilinguisme écrit est possible, de nombreux pays en montrent l'exemple, et des actes d'écriture symboliques sont possibles. Le quotidien *Seychelles-Nation*, par exemple, pourtant en majorité anglophone, écrit la date dans les trois langues sur sa première page.

A l'école aussi, et dans les organismes de formation, on attend que le trilinguisme s'affiche : dans les discours, les titres des établissements, les papiers à en-tête, les affichages, les échanges avec l'extérieur, les prospectus et dépliants, les annonces d'événements ponctuels...

Enfin, la lecture / écriture ne se développera jamais si la majorité des productions proposées au public (dans les bibliothèques et les librairies) est uniquement en anglais.

Tout cela relèverait d'un plan d'ensemble concerté et peut-être coûteux, mais il y va de l'avenir - pas seulement linguistique ! - de toute une nation.

3.4 - Enseigner le français à partir du créole

Un très grand travail de réflexion, d'information et de théorisation a été entrepris ces dernières années au NIE, grâce à la collaboration entre sa directrice et l'équipe issue de la Mission qui y travaille.

Ce travail a donné naissance entre autre à la rédaction des curricula pour chaque discipline : chaque équipe d'enseignants a ainsi été invitée à définir, pour chaque niveau du primaire et du secondaire, les compétences attendues chez les élèves. Ce souci de mise en cohérence est en train de porter ses fruits, ne serait-ce que par les échanges entre équipes qu'il a déjà suscités.

La réflexion concernant les langues (créole, français, anglais, par ordre d'apparition à l'école) a été particulièrement fructueuse. L'élaboration des curricula s'est en effet faite en parallèle et a mis à jour les caractéristiques communes des trois enseignements :

- appui sur la typologie des textes,
- référence à la grammaire textuelle,
- travail lié du lire / écrire,

En revanche, l'analyse critique et comparée des trois curricula a montré aussi que si ce travail d'harmonisation avait porté ses fruits sur le plan des principes didactiques et linguistiques, il n'avait en tout cas pas réussi à créer les passerelles souhaitées entre l'enseignement des trois langues. Les trois textes introductifs mettent en effet en avant la nécessité de doter les élèves de compétences méta- et translinguistiques, qui les rendraient capables de comparer, choisir, différencier, les trois langues, sur les plans phonologique, morphologique, syntaxique, sémantique, et d'appuyer l'apprentissage de l'une sur celui des deux autres et réciproquement.

On imagine ainsi des activités de transferts et de comparaisons, où les compétences acquises en lire/écrire en créole pourraient aider l'apprentissage du français et plus tard de l'anglais.

Cela supposerait la mise en place d'outils didactiques adaptés à cette situation paradoxale où le français, langue étrangère enseignée après

l'alphabétisation en langue maternelle, serait traitée comme une langue voisine qui s'appuie sur l'apprentissage du créole.

Où trouver les outils didactiques nécessaires à la concrétisation de cette volonté ? Sur quels produits éditoriaux s'appuyer ? Quelles évaluations de ces nouvelles compétences translinguistiques mettre en place, en rupture avec les évaluations traditionnelles et étanches actuelles ? Quelles méthodes employer ? On voit qu'il y a place pour des recherches fondamentales et des recherches-actions nombreuses et précises : cela pourrait constituer un chantier prochain et passionnant pour les équipes en place.

3.5 - Recherche et formation

Cela irait obligatoirement de pair avec une formation nouvelle des enseignants de langue, créole/français/anglais, facilitée dans le primaire puisque l'enseignant y est souvent, mais pas toujours, unique. Les passerelles personnelles y seraient donc plus faciles à expérimenter et à mettre en place concrètement.

Dans quel sens aller ? Enumérons brièvement quelques voies de recherches :

- Fournir une éducation au plurilinguisme et à l'interculturel.
- Créer des outils didactiques du français à partir du créole.
- Aller vers un vrai trilinguisme, en termes de compétences et de choix d'utilisation des langues.
- Eduquer des compétences et savoir-faire métalinguistiques, de réflexion sur les différentes langues, leur fonctionnement et leurs enjeux culturels.

Conclusion

Il est évident que les Seychelles ne peuvent entreprendre ce chantier de façon isolée. Une solution semble résider dans le travail commun possible avec la région de l'océan Indien où d'autres territoires présentent des caractéristiques linguistiques et sociolinguistiques comparables. Même en respectant les différences qui rendent unique chaque site, une réflexion commune peut être construite pour déboucher sur l'élaboration d'outils didactiques appropriés.

On pourrait s'appuyer particulièrement sur des recherches déjà engagées en France et en Europe, et s'assurer la collaboration de chercheurs travaillant sur les thèmes que nous venons d'évoquer : didactique des langues voisines, construction de savoir-faire transversaux et métalinguistiques plutôt que seulement linguistiques chez les élèves.

Marielle RISPAIL
Claude COLIN

Notes

1 De nombreux habitants d'origine étrangère l'ont appris et le parlent ou au moins le comprennent.

2 Toutes les informations sur les médias et la vie économique ont été tirées du mémoire de licence en sciences du langage. de Sandrine Alfano et Chrystel Maire, sur les Seychelles, 1994-95, réalisé à l'Université de Grenoble, sous la direction de Jacqueline Billiez.

3 On évalue sa "connaissance" (on sait tous les guillemets qu'il faut mettre à l'évaluation de compétences linguistiques) à environ 45% de la population.

4 Evaluation : 38% des Seychellois "parleraient" français. Ces chiffres, ainsi que ceux de la note précédente datent de 1988.

5 On avance le pourcentage de 90% de Seychellois catholiques.

6 Quelques titres de panneaux : "*zalouzi, fodre ou strik avek ou zanfān kan i mal-konport li*", etc ...

7 cf. Mémoire de licence déjà cité.

8 *Seychelles-Nation*, 16 mai 2000, p. 7